ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Agréée pour la Pêche et
La Protection du Milieu Aquatique
Du Bas Salat

09 février 2018 - Salies-du-Salat

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

En 2017, les adhésions à l'AAPPMA augmentent de 22 % par rapport à 2016

Année	Carte interfédérale personne majeure	Carte annuelle personne majeure	Carte annuelle promotionnelle découverte femme	Carte annuelle personne mineure	Carte annuelle découverte -12 ans	Carte hebdomadaire	Carte Journalière	Timbre halieutique	Total
2014	343	45	29	48	174	23	73	4	799
2015	232	32	14	38	67	8	17	3	411
2016	75	14	4	26	68	7	12	1	207
2017	99	20	7	27	57	11	28	5	254

- Hausse du nombre d'adhérents : 207 => 254, soit +22 %
  - 104 adhésions « volontaires » à l'AAPPMA, soit 41 % des adhésions
  - 150 adhésions via l'OFT de Salies-du-Salat, soit 59 % des adhésions
- Hausse des recettes des adhésions à l'AAPPMA : 1008,50 € => 1283,25 €, soit + 27 %

- 104 adhésions « volontaires » :
  - 86 internautes (34 % des cartes de pêche)
  - 15 dépositaire « AAPPMA »
  - 3 dépositaire « Grand Compte Airbus »

Des adhérents 2017 originaires des alentours

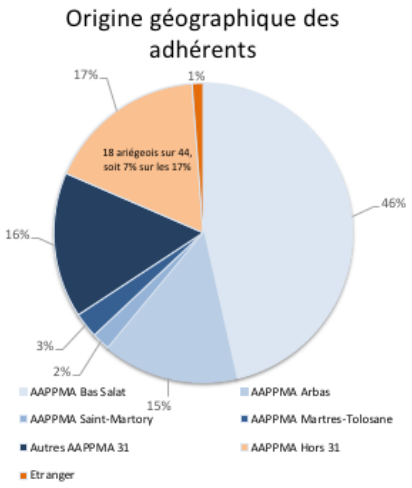

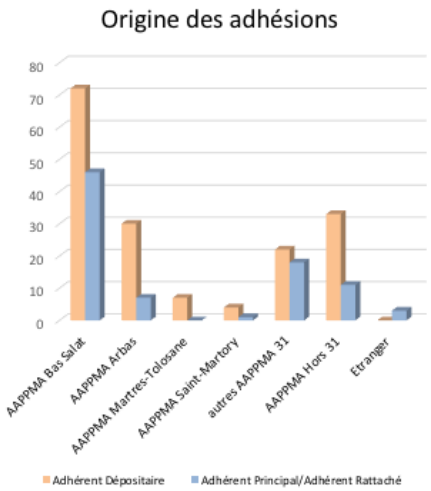

Des adhérents 2017 mineurs ou de plus de 45 ans
Des majeurs de moins de 35 ans plus fidèles ?

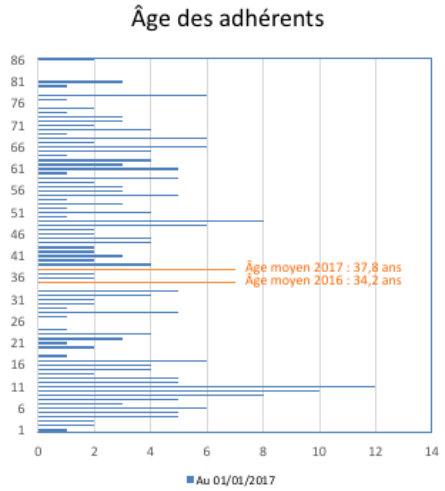

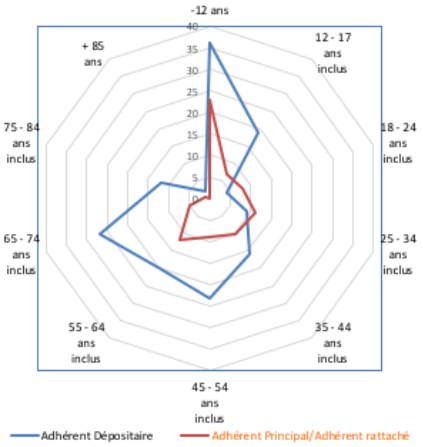

- Le nombre d'adhérents principaux est supérieur au nombre d'adhérents dépositaires, de 18 à 34 ans
- Des adhérents dépositaires ont fait le choix « volontaire » d'adhérer à l'AAPPMA :
  - 15 dépositaires AAPPMA Bas Salat, dont des membres du bureau et de l'APN
  - 3 dépositaires CE Airbus

81 % des pêcheurs peuvent pêcher sur les parcours réciprocitaires de 91 départements

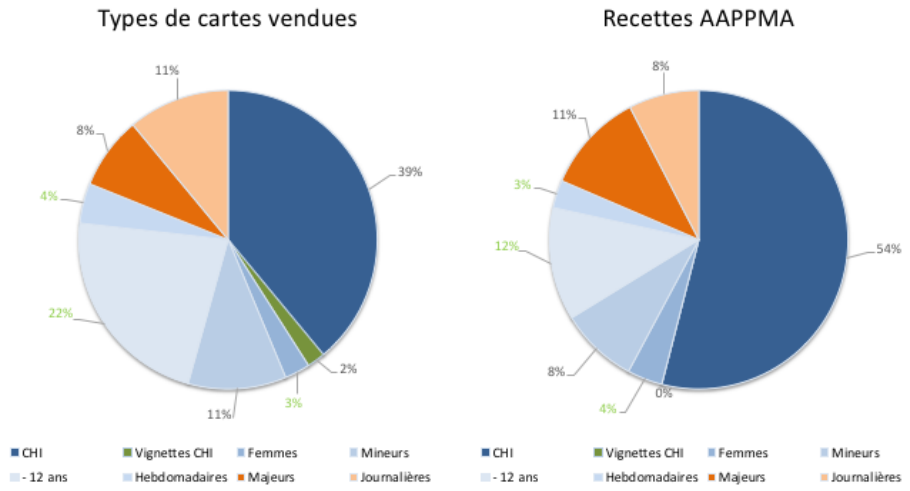

Prix des cartes défini par la FNPF (arrêté du 18 juin 2014)

En 2017, les repeuplements AAPPMA sont inférieurs à ceux de 2016

Financement fédération départementale

Date	Lieu	Commentaires
03/02	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel
04/02	Salat – no-kill	300 truites fario
06/02	Salat – no-kill	200 géniteurs de truites fario
06/02	Salat – no-kill	300 ombres communs
11/03	Lens	400 truites fario
11/03	Salat	900 truites fario
11/03	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
14/03	Lac des Isles	75 kg de gardons
25/03	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
04/04	Ruisseaux	4.000 alevins de truites fario
08/04	Lens	100 truites fario
15/04	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
29/04	Lens	100 truites fario
06/05	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
20/05	Lens	100 truites fario
10/06	Lens	100 truites fario
18/09	Salat – no-kill	750 ombres communs
18/09	Salat	5.000 truitelles fario
19/10	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel
21/10	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
25/10	Salat – no-kill	300 truites fario
11/11	Lac des Isles	50 kg de truites arc-en-ciel
22/12	Salat – no-kill	50 kg de truites arc-en-ciel
27/12	Salat – no-kill	300 truites fario

Financement AAPPMA

Date	Lieu	Commentaires
14/03	Lac des Isles	50 kg de gardons
08/09	Salat – no-kill	Concours de pêche Roquefort-sur-Garonne 50 kg de truites arc-en-ciel

Coût total AAPPMA : 516,96 € en 2017
1090,87 € en 2016

Lens :
- 800 truites farios

Salat :
- 150 kg de truites arc-en-ciel
- 1800 truites fario
- 200 géniteurs de truites fario
- 1050 ombres communs

Lac des Isles :
- 300 kg de truites arc-en-ciel
- 75 kg de gardons

- Compétition GNT, en 2016.

7 enfants sont inscrits à l'APN, en 2017

Date	Lieu	Enfants	Commentaire
29/01	Lac des Isles	3	Pêche du brochet
26/02	Local AAPPMA	3	Préparation des cannes à pêche Préparation des paniers individuels Révision du montage d'une ligne
12/03	Salat	6	Pêche de la truite
26/03	CIPNC Aspet Pisciculture de Soueich	3	Formation par Vincent Bouteiller
23/04	Lacs de Saint-Vidian	4	Pêche au coup
06 et 07/05	Neste d'Oueil Canal d'Estenos Pique Lys Lac de Badech	6	Pêche de la truite Nuitée à Bagnères-de-Luchon
10/06	Lac de Peyssies	5	Challenge départemental des APN 1 prise 10ème sur 10 Remise de la médaille « APN » à André Bertelli
27/08	Retenue de Labrioulette	0	Sortie annulée
17/09	Retenue de Labrioulette	5	Pêche au coup
29/10	Lacs de Saint-Vidian	4	Pêche au coup
19/11	Lacs de Saint-Vidian	0	Sortie annulée
17/12	Lac des Isles	5	Pêche du brochet

A noter :

- Mise à jour du classeur APN, avec Vincent Bouteiller, au 1er semestre

Les actions réalisées sont conformes au plan de développement de l'AAPPMA

Actions 2016	Actions 2017
• Lac des Isles – réparation du ponton, le 28/01 – décision du CA de clore le lac des Isles, le 03/06 – accord du maire, le 29/07 – nouvelle convention proposée au maire, le 06/09 => nouvelle convention modifiée en conseil municipal (article 2), le 06/10 • Ruisseau de l'Espone – disparition de 2 frayères, au printemps – pêche électrique positive, le 20/06 – construction de 3 frayères (2000 kg de gravier 15/40 roulé), les 25/08 et 12/10 • Affichage – no-kill, 23/01 (RG) + 09/03 et 17/07 (RD) – réserve ruisseau de l'Espone, le 10/03 – réserves digues, 18/06 et 08/09	• Lac des Isles – confirmation de la volonté du maire de réaliser l'accès au ponton en 2017, le 10/02 – étude et estimation du coût des travaux par la CCCGS, à relancer par le maire, le 01/08 – nouvelle convention en stand-by • Ruisseau de l'Espone – construction de 4 frayères (environ 1600 kg de gravier roulé 11/22 et 15/40), les 13/10 et 17/11 • Travaux sur digues – suivi effacement de la digue Suderie en septembre – suivi création passe mixte poissons/kayaks et modifications usine hydroélectrique de La Bastide-du-Salat – pêche de sauvegarde à La Bastide-du-Salat, le 18/09

A noter :

- Erreur d'affichage à la digue de Lacave, décelée à l'ouverture 2017 de la pêche de la truite par l'AAPPMA Saint-Girons

Les actions réalisées sont conformes au plan de développement de l'AAPPMA

Actions 2016	Actions 2017
	• APN – mise à jour du classeur • Nettoyage des berges du Salat – participation à l'action éco-citoyenne organisée à Roquefort-sur-Garonne, le 04/03 (6 AAPPMA sur environ 40) • Animation pêche – école de Montsaunès, le 06/07 (17 élèves et 3 encadrants) • Forum des associations – tenue d'un stand commun aux AAPPMA de la CCCGS, le 23/09 – mise à jour du guide des associations

A noter :

- Pas de participation à la fête de la pêche (Trail de Cassagne)
- Virémie printanière au lac des Isles
- Contact avec Pascal Frit, garde-pêche à périgueux. Il prendrait sa carte de pêche 2020, à l'AAPPMA ; il est candidat à un poste de garde-pêche particulier

Sur 12 mois glissants, le site internet comptabilise 44.218 visites pour 57.188 pages vues

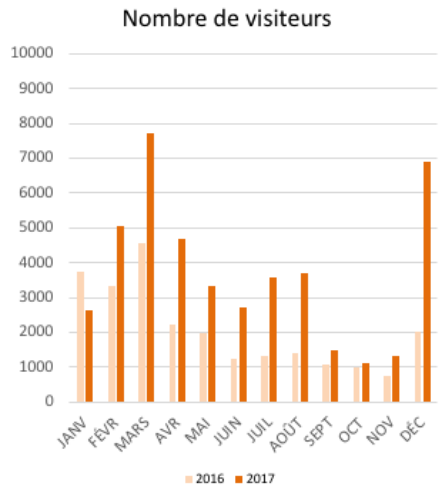

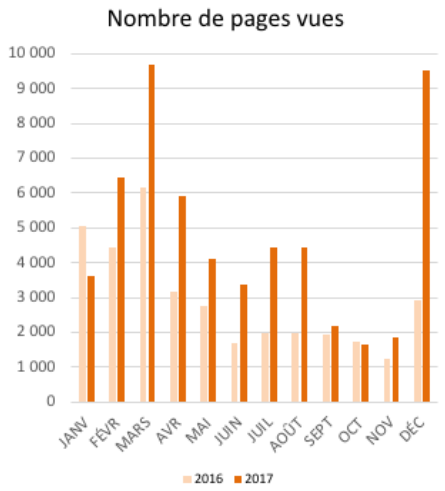

- Par rapport à 2016 :
  - +80% de visiteurs
  - +63% de pages vues
  - L'article sur le prix des cartes de pêche 2017 a eu plus de succès que l'article correspondant en 2016

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

Le bilan au 31 décembre 2017

ACTIF		PASSIF	
CCP	4.902,01 €	Réserves	9.971,46 €
Livret A	6.099,37 €		
		Résultat de l'exercice	1.029,92 €
TOTAL	**11.001,38 €**	**TOTAL**	**11.001,38 €**

Côté actif on trouve :

- Les avoirs au 31/12/2017

Côté passif, on trouve :

- Les avoirs au 31/12/2016, en réserves
- Le résultat de l'exercice annuel
  - Résultat positif, si excédent (colonne passif)
  - Résultat négatif, si déficit (colonne actif)

Le compte de résultat 2017

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	1.284,40 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10.100,50 €
61 – Services extérieurs	9.867,93 €		
62 – Autres services extérieurs	572,66 €		
63 – Impôts et taxes	0,00 €		
64 – Charges de personnel	0,00 €	74 – Subventions d'exploitation	2.088,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 – Autres produits de gestion courante	521,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	76 – Produits financiers	45,41 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	77 – Produits exceptionnels	0,00 €
68 – Dotation aux amortissements	0,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
		79 – Transfert de charges	0,00 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	15.215,10 €	87 – Contributions volontaires en nature	15.215,10 €
Résultat net de l'exercice (excédent)	1.029,92 €	Résultat net de l'exercice (perte)	
TOTAL	**27.970,01 €**	**TOTAL**	**27.970,01 €**

60 Achat appâts 40,00 €
60 Achat logiciel 59,88 €
60 Achat poissons 540,96 €
60 Achat vivres 336,58 €
60 Fournitures 306,98 €
61 Assurance 276,08 €
61 Chauffage 624,85 € dont 600,95 € d'achat d'un canon à air IDE 30
61 Participation aux frais d'impression 75,00 €
61 Prélèvements FNPF 8 820,00 €
61 Remboursement cartes APN 72.00 €
62 Cadeaux 96,42 €
62 Hébergement et restauration 392,94 €
62 Services bancaires 83,30 €

70 Remboursement part AAPPMA 1 280,50 €
70 Vente de cartes de pêche par internet 8 820,00 €
74 Subvention commune 1 088,00 €
(Cassagne 350 €, Castagnède 30,00 €, Figarol 93 €, Salies 150 € + 465 €)
74 Subvention FDAAPPMA 31 (APN) 1 000,00 €
75 Produit de gestion courante 521,00 €
76 Intérêts 45,41 €

La comptabilité analytique 2017

ACTIONS		CHARGES	PRODUITS	BALANCE
Communication	Mouvements financiers	135,65 €	50,00 €	- 85,65 €
	Bénévolat	1.716,51 €	1.716,51 €	
Atelier Pêche Nature	Mouvements financiers	961,97 €	1.390,00 €	428,03 €
	Bénévolat	6.596,71 €	6.596,71 €	
Fonctionnement	Mouvements financiers	1.134,69 €	1.214,41 €	79,72 €
	Bénévolat	3.934,01 €	3.934,01 €	
Repeuplements	Mouvements financiers	279,58 €	0,00 €	- 279,58 €
	Bénévolat	699,15 €	699,15 €	
Vente de cartes de pêche	Mouvements financiers	8.941,42 €	10.100,50 €	1.159,08 €
	Bénévolat	461,48 €	461,48 €	
Travaux	Mouvements financiers	34,30 €	0,00 €	- 34,30 €
	Bénévolat	962,06 €	962,06 €	
Trail des Bessous	Mouvements financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Bénévolat	651,83 €	651,83 €	
Concours de pêche	Mouvements financiers	237,38 €	0,00 €	- 237,38 €
	Bénévolat	193,36 €	193,36 €	
TOTAL	**Mouvements financiers**	**11.724,99 €**	**12.754,91 €**	**1.029,92 €**
	Bénévolat	**15.215,11 €**	**15.215,11 €**	

- Le bénévolat est évalué avec un coût du SMIC horaire « chargé », à 10,41 €/heure
- L'assurance est entièrement prise en compte dans le fonctionnement, alors qu'elle concerne aussi l'APN

La répartition des 26.940,10 € de charges 2017

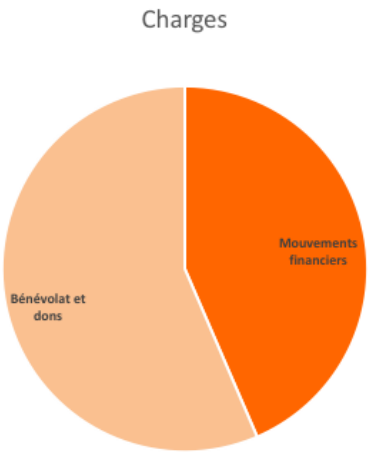

- Le schéma de gauche est en échelle logarythmique

La répartition des 27.970,01 € de produits 2017

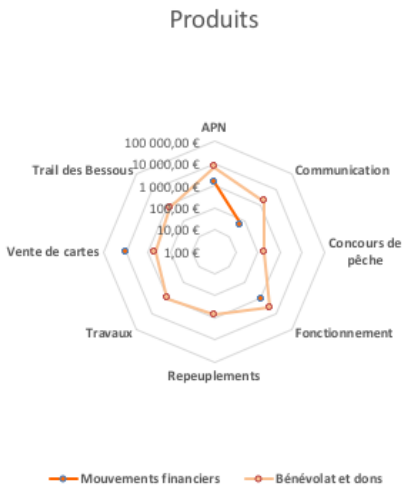

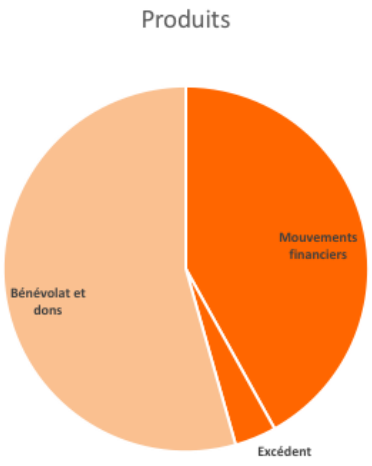

- Le schéma de gauche est en échelle logarythmique
- Excédent de 3,7 % des produits

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

Approbation du rapport financier

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

Les projets 2018

- Poursuivre l'amélioration de la formation théorique en APN
- Participer à la réalisation d'un sentier le long du Salat, à partir de Salies-du-Salat
- Mettre le lac des Isles en eau close et y introduire des carpes herbivores pour maîtriser les lagarosyphons
- Faire réaliser l'accès au ponton handipêche ? => Transfert du parcours détente et initiation, du lac des Isles au canal de fuite de l'Usine à Sel
- Créer des frayères sur les affluents du Salat
  - ruisseau de l'Espone
  - Lens ? (SYCOSERP ?)
- Mettre en place des caches ? (SYCOSERP ?)
- Suivre les travaux concernant les digues
  - Opération groupée de continuité écologique du Salat
- Être en relation avec les hébergements pêche locaux

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

Budget prévisionnel 2018

- Le budget prévisionnel est établi sur la base d'une stabilité des effectifs pour les différentes cartes de pêche et du cadeau de la carte de pêche aux jeunes assidus de l'APN

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	1.460,00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10.100,00 €
61 – Services extérieurs	9.520,00 €		
62 – Autres services extérieurs	2.030,00 €		
63 – Impôts et taxes	0,00 €		
64 – Charges de personnel	0,00 €	74 – Subventions d'exploitation	1.000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	75 – Autres produits de gestion courante	800,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	76 – Produits financiers	45,00 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	77 – Produits exceptionnels	0,00 €
68 – Dotation aux amortissements	0,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	1.065,00 €
		79 – Transfert de charges	0,00 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	15.500,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	15.500,00 €
Résultat net de l'exercice (excédent)		Résultat net de l'exercice (perte)	
TOTAL	**28.510,00 €**	**TOTAL**	**28.510,00 €**

60 Achat logiciel 60,00 €
60 Achat poissons 600,00 €
60 Achat vivres 200,00 €
60 Fournitures 600,00 €
61 Assurance 300,00 €
61 Chauffage 400,00 €
61 Prélèvements FNPF 8 820,00 €
62 Cadeaux 30,00 €
62 Déplacements 900,00 €
62 Services bancaires 100,00 €
62 Travaux 1 000,00 €

70 Vente de cartes de pêche par internet 10 100,00 €
74 Subvention commune 0,00 €
Cassagne, Castagnède, Figarol, Salies du Salat, Roquefort-sur-Garonne
74 Subvention FDAAPPMA (APN) 1 000,00 €
75 Produit de gestion courante 800,00 €
76 Intérêts 45,00 €
78 Reprise sur provisions 1 065,00 €

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier 2017
- Approbation du rapport financier 2017
- Programme d'activité 2018
- Budget prévisionnel 2018
- Questions diverses

Les questions/remarques diverses

- Jean-Pierre Duprat, maire de Salies-du-Salat, intervient au sujet du lac des Iles :
  - Il rappelle l'implication de la commune pour entretenir les abords du lac => Francis Souquet, président de l'AAPPMA, le reconnait et l'en remercie
  - Il peine à trouver une solution avec ses services techniques et ceux de la communauté de communes pour réaliser le chemin d'accès au ponton handipêche => Une rencontre sur le terrain, un samedi matin, sera organisée avec des membres de l'AAPPMA pour tenter de débloquer la situation

Remise de diplômes d'honneur de l'AAPPMA à Patrick Darroussat et Joël Dumont

- Francis Souquet, président de l'AAPPMA, félicite Patrick Darroussat et Joël Dumont, membres du conseil d'administration de l'AAPPMA et pensionnaires du foyer de vie « Le Bosquet », pour leur participation aux réunions de l'AAPPMA, leur implication dans les actions menées et la gentillesse dont ils font preuve en permanence
- Jean-Pierre Duprat, maire de Salies-du-Salat, leur remet le diplôme d'honneur de l'AAPPMA du Bas Salat et le trophée du Club Halieutique
- Le directeur du foyer de vie « Le Bosquet » remercie Francis Souquet d'avoir accepté d'intégrer Joël et Patrick dans son équipe, se réjouit avec émotion de la réussite de cette collaboration et invite les représentants de l'AAPPMA au 50ème anniversaire du « Bosquet », le 15 septembre prochain

Association Agréée pour la Pêche et
La Protection du Milieu Aquatique
Du Bas Salat

vous remercie
et vous invite à partager
le verre de l'amitié…